

5. La politique à Toulouse : pour en finir avec les demi-mesures et le clientélisme et pour faire entendre une « nouvelle voix ».

Dans un livre collectif de la Ligue des droits de l'homme consacré à « Refonder la citoyenneté », le professeur Jean-Pierre Dubois¹ posait la question suivante : « *La démocratie est un principe, une exigence, une revendication. Est-elle une réalité ?* ». A Toulouse, nous allons démontrer qu'elle n'existe pas, tellement elle est prisonnière de la « techno-structure » locale, pervertie par un « establishment » vermoulu, grignotée par le recul accepté des politiques au profit du pouvoir économique et rongée par un clientélisme d'un autre âge (a). Après ce constat aussi cinglant qu'accablant, qui vient couronner (c'est le cas de le dire) une analyse de la privatisation affichée de l'action politique et du mépris plus ou moins bien dissimulé d'une politique qui s'exprime, notamment dans l'urbanisme, il sera temps de lancer les pistes d'un renouveau démocratique, de faire entendre une nouvelle voix, de donner corps à la démocratie participative, dont on découvre enfin les bienfaits si on la compare à la « démocratie » de proximité (b).

(a) La démocratie à Toulouse : comment ça ne marche pas ?—

Quatre critiques majeures peuvent être présentées sur le fonctionnement dit démocratique à Toulouse (pouvoir des services sur les décisions, consanguinité des élites, main-mise du pouvoir économique sur les leviers de décision et clientélisme méridional assumé). L'ensemble de ces critiques se traduit par la mise en place d'une « démocratie » dite de proximité qui donne une image tronquée de la ville et sur-représente certaines catégories de toulousain(e)s. A cet égard, un examen de la politique de la ville en direction des associations sera particulièrement révélateur.

Les quatre avatars de la démocratie « à la toulousaine » —

Comme le souligne encore une fois Jean-Paul Dubois, « *l'exigence démocratique est une ambition démesurée : son fondement – l'égalité politique – se heurte à toute l'histoire humaine et à la réalité sociale. La dynamique de l'évolution a constamment reposé sur la compétition, la hiérarchie, les oligarchies de droit ou de fait ; les inégalités de pouvoir et de fortune* ». Ce constat se retrouve avec une particulière acuité à Toulouse.

¹ Jean-Pierre Dubois, *Démocratie et citoyenneté*, in « Refonder la démocratie : démocratie politique et démocratie sociale », Le bord de l'eau éditions, novembre 2003, p. 9

Les rois fainéants et le maire du Palais —

Déjà au temps de Dominique Baudis, la question était posée : « Mais qui est le véritable maire ? Qui tient les clefs du Capitole ? ». Avec l'arrivée de Philippe Douste-Blazy au Capitole, cette question a ressurgi avec une plus grande acuité. Il n'y a qu'avec Jean-Luc Moudenc qu'elle ne se pose plus, tellement il apparaît comme un homme des services techniques, un « apparatchik » de la politique municipale, un simple VRP d'une politique conservatrice et comptable, sans vision et sans ambition.

Un homme de l'ombre symbolise cette dérive. Un homme présenté par ses amis comme intelligent, brillant polytechnicien aux manettes de la ville depuis 1984. Cet homme, c'est le directeur général de la ville, Pierre Trauttman. Son nom ne dit rien aux citoyens. Mais ceux qui savent, les initiés, commencent toujours par l'amadouer avant d'aller voir les politiques. Ce n'est pas la peine de tenter de l'émouvoir avec une situation sociale indigne, des mots ou des déclarations, ou une œuvre d'art, un tableau « Excel » avec ses colonnes de chiffres et de pourcentages lui parle plus.

Pierre Trauttman joue à Toulouse le même rôle que celui qu'a pu jouer Bernard Bled auprès de Jacques Chirac et de Jean Tibéri. Homme de l'ombre, homme des secrets, homme des tractations, homme des négociations, homme des chiffres, des flux et des services, son influence est si grande que ses décisions, entérinées par un conseil municipal aussi pleutre qu'incompétent ont modelé le visage de la ville depuis plus de vingt ans. Le choix du métro contre le tramway, c'est lui. Le dogme de la dette zéro, c'est lui. L'invention du trottoir semi-piétonnier, c'est lui. Son pouvoir est si grand que certains socialistes pensaient le maintenir à son poste en 2001 si la gauche l'avait emporté aux municipales. C'est dire l'aura dont jouit ce technicien hors pair doublé d'un fin sens de la diplomatie locale et la faiblesse intellectuelle de certains hiérarques.

Une élite technocratique en crise ?

« Dans notre société, l'action comporte quatre étapes :

1. la réalité, c'est une crise économique ou une guerre par exemple ;
2. la société humaine considère la réalité et cet examen engendre le doute qui vient lui même nourrir le débat ;
3. ayant considéré la réalité, on décide ;
4. ayant décidé, on gère la décision.

Aujourd'hui, notre civilisation est obsédée par les deux dernières étapes et on en train d'éduquer la quasi-totalité de notre élite pour en faire des gestionnaires. Pourtant dans les faits une seule de ces quatre étapes est vraiment importante : la deuxième, celle de la considération, du doute, du débat.

La quatrième étape -celle où il faut gérer- est la moins importante. Il faut gérer mais, comme vous le savez, le mot manager vient du français « ménagère », nettoyer sa maison. L'idée que nous avons passé 2500 ans à créer la plus grande élite de l'histoire du monde, la plus sophistiquée, la plus éduquée, pour nettoyer la maison prouve que nous sommes plongés dans un état de confusion assez sérieux ».

John Saul, *Le citoyen dans un cul-de-sac ? Anatomie d'une société en crise*,
Les grandes conférences, Fides, 1996, p. 19

Mais voilà, cet homme, dont les qualités sont louées par ses subordonnés, n'est pas un élu. C'est un homme de structure, de dossiers, un technicien, un gestionnaire, mais surtout pas un politique, ni même un représentant du peuple. Il n'est pas responsable de ses actes et de ses décisions devant les électeurs.

Cette dérive fâcheuse voire fatale dans une démocratie se retrouve également à tous les échelons des services. Combien de baronnies dans le comté de Toulouse ? Chaque service décide dans son coin et ne communique pas avec le voisin. Cette absence de communication entre membres d'une même équipe trouve à s'illustrer par exemple dans le cadre des ZAC. La voirie ne parle pas l'eau et l'eau ne parle pas aux espaces verts lesquels ignorent l'urbanisme. Une fois, les décisions prises par les services, il est très difficile de les faire changer d'avis car chacun d'eux a présenté, ce qu'il croit être, la solution optimale. Peu importe si les solutions de chaque service sont incohérentes entre elles, trop contraignantes ou ne tiennent pas compte des souhaits exprimés par les habitants. Eux, ils savent. « *Circulez, il n'y a rien à voir !* ». Ce sont les experts. La technique et le droit sont leurs armes. C'est déjà suffisamment compliqué comme cela, il ne faudrait pas en plus venir perturber leurs décisions en étant à l'écoute des habitants.

Le talent des politiques comme Jean-Luc Moudenc ou Philippe Douste-Blazy est alors de prétendre tenir compte des demandes des habitants pour mieux imposer le projet décidé par les services sans concertation.

Car à Toulouse, les décisions sont prises dans un seul sens du « *Toulouse d'en haut* » vers le « *Toulouse d'en bas* ». Les exemples sont légions de cette technique : à Montaudran et son « lieu de mémoire » tout riquiqui² ; à la Grave avec son hôtel cinq étoiles qui remplacera un hôpital public pour les indigents ou d'une extension du Centre Claudius Regaud, et surtout, le summum, le *nec plus ultra* du double langage : le développement durable et la construction d'une deuxième rocade. Jean-Luc Moudenc se veut rassurant : la deuxième rocade limitant les embouteillages sur la première, il y aura moins de pollution. Mais il oublie de comptabiliser le nombre de véhicules supplémentaires qui cracheront du CO₂. Mais puisque je vous dis que nos services ont mené des études qui prouvent que tout va bien. Les experts ont parlé. Dormez en paix, braves gens. Non, il n'est pas possible d'accéder aux études. Elles contiennent des informations confidentielles.

Voilà comment, à Toulouse, depuis 20 ans, on promène le citoyen. C'est une nouvelle illustration du mépris des élus municipaux pour les Toulousain(e)s, surtout s'ils ne pensent pas comme eux ou s'ils n'appartiennent pas au même monde.

² Ce lien de mémoire sera pris en tenaille entre un pôle de compétitivité et la construction de plus de 1.100 logements. Les accès en seront difficiles en raison de l'enclavement. A termes, ce lieu de mémoire pourrait bien disparaître aux motifs d'une bonne gestion économique, ce qui ne manquerait de libérer pour les promoteurs les quelques hectares dans lesquels l'industrie aéronautique a pris son essor...

Des élites engoncées dans leur suffisance étriquée —

Il faut sortir un petit peu du bocal toulousain pour s'apercevoir combien les élites toulousaines sont provinciales ! Bien sûr, elles sont les dernières à s'en apercevoir, tant elles manquent d'esprit critique en général et sur elles-mêmes en particulier.

Là aussi, tout commence par l'école. On confie les enfants de la bourgeoisie au Caousou, ou, à la rigueur, au Lycée Fermat. S'il n'existe pas à proprement parler de système de castes, une carte scolaire soigneusement préservée permet une véritable ségrégation scolaire. Le culte de l'entre soi se retrouve ensuite à l'université (vous rendez vous compte qu'il existe encore des jeunes filles qui s'inscrivent à la fac de droit ou à celle de médecine pour trouver le « prince charmant » !). Ensuite, on se coopte dans les clubs, au golf, à l'opéra ou dans des soirées mondaines en présence du préfet et du procureur général ou des représentants des maîtres économiques de la ville. On vit dans les quartiers, plutôt autour de la cathédrale, du palais, ou du Capitole. Le vieux découpage moyenâgeux entre ceux de la cité et ceux du bourg existe toujours. Les strates sociales remontent à cette époque entre les différences établies opposant gens de robe, marchands, capitouls et représentants du pouvoir central ; quant au « populaire », on lui réserve des quartiers excentrés, des faubourgs populaires Saint-Cyprien, Saint Michel, et Minimes voire aux quartiers en difficulté, stigmatisés sous l'appellation de ZUS (Zone urbaine sensible), Mirail/Izards/Empalot. Les néo-Toulousains, quant à eux, se répandent sur la Côte Pavée ou sur les Coteaux. La géographie de la population à Toulouse est particulièrement révélatrice d'une fracture territoriale forte. Bien sûr l'élite vit au centre à l'intérieur du cœur des boulevards ou alors s'expatrie en première couronne. Un sociologue pourrait s'amuser de ce gel des attitudes et des mentalités. Cela fleure bon la France de Balzac. Il faut relire les *Illusions perdues* pour apprécier tout le sel d'une telle scène de la vie de province. Ainsi, Toulouse démontre-t-elle qu'à la lutte des classes lui a succédé la lutte des lieux.

Entre les « fils et filles de » et les porte-voix des pouvoirs économiques, la politique toulousaine semble réservée non à une élite mais à un groupe restreint d'habitants. Cette accumulation bourgeoise du pouvoir, marque de fabrique d'une oligarchie ou d'une ploutocratie qui se cache dans la large tunique de l'élection au suffrage universel direct, constitue une nouvelle dérive de la « démocratie à la toulousaine ». De là, découle cette curieuse transmission du pouvoir et du poste de maire. De père en fils, du fils à l'ami le plus proche (du moins c'est comme cela qu'il avait été présenté en 2001) et de l'ami le plus proche devenu depuis l'ennemi le plus intime, au serviteur en apparence le plus fidèle (fidèle à qui ? à Dominique ? à Philippe ? ou à son ambition ?).

Cette consanguinité est source du manque d'ambition et du manque d'imagination d'une municipalité exsangue. Un exemple entre mille. Il existait à Toulouse un carnaval. Exubérant, un peu fou, imprévisible, bref un carnaval. Il était un lieu d'expression populaire et de folie douce. Et bien, ce carnaval a disparu car il faisait peur aux bourgeois du centre ville qui ne supportaient pas ce bruit, cette vitalité, ces couleurs et ces mélanges. Plutôt que de le supprimer, on aurait pu en faire un carnaval inter-quartiers. Chaque année, un quartier différent était mis à l'honneur et accueillait les quartiers de la ville pour un échange culturel et festif. Les bourgeois auraient pu dormir en paix et la ville vivante s'exprimait.

Bref, tout cela sent le renfermé et le putride, les histoires de famille et les arrangements entre amis. Tout cela est très loin de l'intérêt général de tous les habitants et de l'anticipation pour faire de Toulouse une ville phare du XXI^{ème} siècle.

La main-mise des pouvoirs économiques : faut-il aussi privatiser la politique ?

La démocratie s'est opposée aux totalitarismes du XX^{ème} siècle au prix d'un combat épuisant. Pendant un temps, elle a pu en ressortir d'autant plus raffermie qu'à la fin de la Deuxième guerre mondiale, elle s'est orientée courageusement vers la démocratie sociale et l'Etat providence. A partir des années 60 et surtout 70, les pouvoirs économiques ont mené une guerre d'usure contre les fondements de la démocratie sociale : s'attaquant aux services publics, dénigrant l'action syndicale, soutenant les

La méthode Moudenc ? un dérivé de la méthode Sarko

« Pour être certain de l'emporter dès 2007, le candidat UMP va systématiquement et de manière scientifique à la pêche au voix. Grand amateur de sondages qualitatifs et parfaitement renseignés, croit-il, sur l'état de son électorat comme celui de ses adversaires, Sarko s'efforce de plaire à –presque- toutes les catégories sociales. Chacune d'elles est disséquée, épiée, analysée. Pour, à la fin, être parfaitement « soignée » et « servie ». Ce qui fait dire à l'un de ses proches récemment mis à l'écart : « ce n'est plus un candidat, c'est un chargé de clientèle ».

Constatant à la mi-janvier, que la cote de Bayrou est à la hausse chez les enseignants, Sarko passe commande de mesures à ses « groupes d'études », emmenés par Emmanuelle Mignon. D'autres technos décortiquent les attentes de la population ciblée. Puis les « plumes », sous la houlette d'Henri Guaino, cherchent les bons mots, travaillent les formules.

Sarko découpe l'électorat en tranches. Et chaque tranche a droit à son petit mot, ses mesurette, son tract, son affiche, sa « visite incognito » et même sa vedette référence (Basile Boli, Hanin-Navarro, Hallyday, Glucksmann, ...). (Sources : *Le Canard Enchaîné*)

A Toulouse, la « sondagite » est un mal fréquent qui coûte d'ailleurs assez cher au budget municipal. Ces nouveaux sophistes testent leurs décisions avant de les prendre ou pour savoir comment les vendre aux toulousain(e)s, comment faire passer la pilule. Un exemple ? Pour l'hôpital La Grave, les sondages ont montré que les Toulousain(e)s étaient attachés au maintien d'une équipe médicale. Qu'à cela ne tienne, sans rien changer au fond du projet et à l'installation d'un hôtel de luxe dans cet ancien hôpital pour nécessiteux, supprimant au passage le dernier hôpital du centre ville, la ville annonce qu'une antenne médicale limitée continuera à exister. Et comme cela, tout le monde il est content.

pays à faibles coûts de main d'œuvre, menant un combat idéologique de première ampleur en répandant les thèses de Milton Friedman et de ses « Chicago boys », n'hésitant pas, comme au Chili, à déstabiliser un pouvoir démocratiquement élu. Ils ont gagné des batailles décisives dans certains pays, notamment anglo-saxons. Ils ont trouvé des alliés dans certaines institutions internationales. Ils s'apprêtent aujourd'hui à ouvrir le feu sur la base de la démocratie sociale, c'est à dire la démocratie, elle-même. « *Le capitalisme, après avoir laminé l'autorité traditionnelle (les sociétés patriarcales, le catholicisme), tend maintenant à s'attaquer à la démocratie elle-même dans la mesure où celle-ci, contre l'argent roi, essaie avec de pauvres moyens et de piètres résultats d'endiguer la menace générale pour la santé, la destruction des équilibres naturels et le délitement social* »³.

Toulouse est prise dans ce grand remue-ménage. Elle a déjà donné des gages importants aux puissances de l'argent en privatisant des pans entiers de ses services publics, en menant une politique malthusienne en matière d'endettement, en sacrifiant au veau d'or qui a pris la forme des machines à sous du casino du Ramier. De même avec la privatisation de la culture, la politique municipale participe à un mouvement général qui ne cherche pas à éduquer mais à divertir, au sens premier, pascalien du terme, c'est à dire, détourner l'attention sur des futilités ou du spectacle alors que les vrais sujets, les vrais enjeux et les vrais risques ne sont même pas évoqués. Bref, c'est une politique de l'autruche qui est menée pendant que les rentes de situation profitent exclusivement au privé. Faut-il rappeler que le seul parking du Capitole rapporte chaque année à une entreprise privée plus de 2 millions d'euro de bénéfice net de tout, soit l'équivalent de la construction de deux crèches.

Sous le titre « *privatisation, une cohésion sociale en question* », le professeur Dubois explique comment le recul de l'action publique sous-tendu par la privatisation des services publics constitue une remise en cause de la citoyenneté. « *Après des décennies de cette offensive néo-libérale, on mesure combien la citoyenneté est soluble dans le marché : la précarisation et l'exclusion d'un nombre croissant d'individus et de groupes sociaux détruisent le lien social, dont s'ape tout lien civique, à la fois « désaffiliation » des personnes touchées et par crise générale de confiance dans l'action civique et politique (...). Or l'usager est d'autant moins « citoyen » qu'il est plus « client » et qu'il est traité sur une échelle territoriale plus restreinte : la citoyenneté se nourrit d'égalité et de solidarité.* »⁴.

L'absence de démocratie sur ces sujets est le résultat du cumul de deux attitudes : d'une part, *l'absence de transparence*, il faut se battre pour obtenir l'information et ne pas hésiter à saisir la CADA⁵ pour faire plier la municipalité ; et d'autre part, *l'absence de débats sur ces enjeux de société*. Certes, il y a parfois des discussions au conseil

³ Gérard Mendel, *Construire la démocratie participative*, La Découverte, 2003, p. 88

⁴ Jean-Pierre Dubois, *Démocratie et citoyenneté*, in « Refonder la démocratie : démocratie politique et démocratie sociale », Le bord de l'eau éditions, novembre 2003, p. 21

⁵ Commission d'accès aux documents administratifs

municipal lorsque le maire consent à laisser l'opposition s'exprimer mais il n'y a pas de débats, de concertation, d'explications avec les citoyens⁶. D'ailleurs, pour la municipalité actuelle, les citoyens sont des êtres dangereux, qui réfléchissent et qui argumentent, empêchant les « décideurs » de réfléchir en rond.

Le clientélisme

Les historiens sont à présent d'accord sur les conditions d'accès au Capitole de Pierre Baudis en 1971. Il n'aurait jamais pu être maire si l'ancien maire socialiste Bazerque n'avait pas commis l'erreur de le nommer adjoint aux affaires sociales. De ce poste essentiel, Pierre Baudis distribuait logements, emplois, recommandations, aides et soutiens.

Plus tard, son fils, Dominique améliorera le système en prenant grand soin des « mamies qui aiment la castagne » et surtout les poutous. De même, attentifs à ces porteurs d'opinion que sont les commerçants, il s'opposera à toute piétonisation du centre-ville. Car, pour reprendre la rengaine des commerçants du centre ville, si la voiture n'accède pas au Capitole, les clients ne viendront plus. Pourtant, les exemples contraires abondent de Lyon à Bordeaux, de Montpellier à Barcelone, le vieux centre historique est rendu à la marche et les clients sont toujours aussi nombreux.

Un dernier exemple de clientélisme sera donné par une petite histoire vécue. J'assistais à un déjeuner de TO7 au Mirail consacré aux bienfaits de la ZFU. Madame Hébrard de Veyrinas était attendue par une soixantaine de personnes. Elle arriva avec plus d'une heure de retard sans un mot d'explication et sans présenter ses excuses aux habitants qui patientaient. Dans la salle étaient dispersés quelques jeunes qui devaient prendre la parole sur un signe de tête de Madame l'adjoint au maire. Ils devaient lui permettre de démontrer que la ZFU « ça marche, regardez Saïd ». Et Saïd d'expliquer qu'il avait trouvé un travail grâce au dispositif de la ZFU. Après le show, je m'approche de lui, il est en grande conversation avec des « cousins » qui le rudoient un peu, le traitant de traître. Saïd avoue : « On m'a promis que si je disais ça, j'allais avoir un travail ». Tout est dit dans ce récit : le mépris d'une « grande dame » toulousaine pour les habitants des quartiers, les manipulations de la municipalité et les échanges de services.

⁶ A l'opposé, on peut s'inspirer utilement de la pratique d'Alain Fillola, maire de Balma. Dans le cadre d'une transformation du cœur de ville, il a lancé une grande consultation des citoyens. Dans un premier temps, il a distribué un document explicatif intitulé « *Imaginons notre cœur de ville* » et présentant trois scénarios possibles. Des cartes, des photo-montages, des textes permettent aux citoyens d'apprécier la portée des changements. Des débats sont organisés et un système de vote informel mis en place. Ce n'est peut être pas un hasard si Alain Fillola soutient Ségolène Royal et sa démarche de « démocratie participative ». On cherchera en vain une telle démarche à Toulouse que ce soit pour la transformation de la rue d'Alsace, les modifications des tracés des bus (notamment à Empalot) ou des aménagements purement locaux.

Décidément, la démocratie est bien malade à Toulouse. Elle est d'autant plus malade que parfois, certains élus de gauche tombent dans les mêmes travers que ceux de la droite. Il est grand temps d'ouvrir la fenêtre pour changer l'air confiné. Un peu comme Bertrand Delanoë disait à la fin de l'ère Chirac-Tibéri « *Il faut changer d'ère !* ».

Comment cela se traduit-il ? La démocratie de proximité —

Si « *la demande de participation en ce qui concerne la vie sociale, concrète, immédiate est forte chez l'individu contemporain* », il faut l'organiser pour passer de la « *culture de la protestation à celle de proposition* »⁷.

Pour cela, il faut du temps, de l'écoute, bref changer de dimension, quitter les rives de la politique spectacle et de la démocratie d'opinion, qui sonde pour savoir où aller, afin d'atteindre la rive de la démocratie participative et de la construction d'un projet en commun.

Certains principes de base caractérisent une démocratie qui ne craint pas de fonctionner et qui a confiance dans les citoyens. On peut citer pêle-mêle : la transparence dans la prise de décision, l'ouverture des débats aux publics, le respect du principe du contradictoire, des règles du jeu claires, précises et déterminées à l'avance.

Diviser pour mieux régner ? —

Jean-Luc Moudenc est très fier d'avoir été l'adjoint au maire de Philippe Douste-Blazy chargé de la démocratie de proximité. C'est lui qui a eu l'idée (à moins que ce ne soit encore Pierre Trauttman) de créer 17 quartiers dans la ville de Toulouse. Pourquoi 17 ? Pourquoi certains quartiers ne correspondent-ils pas aux quartiers vécus (Saint-Cyprien, Les Minimes, Empalot, Cote Pavée, etc) ?

Ce chiffre de 17 quartiers pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, il correspond comme par hasard au découpage des cantons dans Toulouse ce qui permet de placer en position de force face aux conseillers généraux plutôt socialistes des maires de quartier qui seront souvent les candidats de la droite lors d'élections cantonales.

Ensuite, ce découpage en 17 quartiers ne correspond pas à l'histoire de Toulouse car « *il aurait alors fallu créer au moins une soixantaine de conseils de quartier, ce qui était impossible* »⁸. Certes, on comprend bien mais cela ne justifie toujours pas le nombre de 17. On aurait pu prétendre, par exemple, découper la ville en huit arrondissements représentés par huit « capitouls » et dans chaque arrondissement, on aurait pu imaginer des conseils de quartier adaptés aux faubourgs et autres noyaux villageois.

⁷ Gérard Mendel, *Pourquoi la démocratie est-elle en panne ? construire la démocratie participative*, La Découverte, 2003, p. 8-9

⁸ Jean Luc Moudenc, entretien avec L'Express, 8 décembre 2005, propos recueillis par Pierre Falga.

Faute d'explications satisfaisantes, on en vient à s'interroger : le découpage n'est-il pas un moyen de diviser pour mieux régner. Le découpage des « gros cantons » en deux quartiers tendrait à confirmer cette défiance de la municipalité de Toulouse à l'égard des Conseils de quartier. Cette défiance se retrouve encore lorsque l'on connaît les modes de désignation des membres et les pouvoirs de ces comités.

Comité de quartier : la mairie choisit ses interlocuteurs et interdit l'accès à l'opposition ! —

Nous avons dit que l'une des règles de base du débat démocratique est le respect du principe du contradictoire. Afin de comprendre comment fonctionnent les Commissions consultatives de quartier (CCQ), je laisse la parole à Philippe Douste-Blazy⁹ : « Cette commission est composée de représentants d'associations locales et de ceux qui, par leur activité, participent à la vie du quartier : en bref, d'habitants du quartier, qui veulent apporter leur avis et leur expérience pour améliorer le cadre de vie. Bien sûr, toutes les idées ne pourront être retenues, tous les projets ne seront pas réalisables. Il faudra choisir un équipement par rapport à tel autre, définir ce qui sera réalisé prochainement et ce qui sera reporté à plus tard. Nous le ferons. Mais à Toulouse - et c'est unique en France, dans une aussi grande agglomération - ces décisions seront prises après que les habitants de chaque quartier aient été

ELOGE DES QUARTIERS :

ou la recherche de la sociabilité perdue de la « grande ville »

C'est dans le cadre du quartier, au niveau de chacun de ces petits quartiers naturels, à l'échelle de la vie quotidienne, à proximité de leur logement que les habitants peuvent le mieux se connaître ou se rencontrer, s'exprimer et agir, se situer par rapport à la ville, entreprendre et intervenir dans la vie de la cité.

C'est là que les habitants peuvent le plus naturellement constituer des groupes par affinités et selon leurs communautés d'aspirations et d'objectifs, tout en tenant compte de l'intérêt général des habitants dans un esprit d'action civique :

- entraide de voisinage, de quartier,
- solidarité avec d'autres groupes, collectivités, populations,
- amélioration du cadre de vie et du mode de vie,
- éducation des enfants pendant le temps libre,
- animation de la vie locale,
- participation aux actions collectives d'associations,
- initiatives pour améliorer la qualité de la vie des résidents d'un ensemble d'immeubles, d'un secteur,
- initiatives pour entreprendre des actions de développement social (lutte contre la drogue), sportif, culturel, éducatif, socio-économique,
- intervention dans le logement, la consommation, l'urbanisme, l'éducation et soutien scolaire,
- gestion et coordination de services communautaires et utilisation polyvalente d'espaces,
- expression, auprès des responsables de la collectivité locale, de projets alternatifs d'urbanisme, de réponses à des besoins sociaux, culturels, d'intégration.

Sources : Remy Dreyfus, *Pour une nouvelle dynamique de la concertation, le partenariat communal*, tiré à part, 2000.

⁹ Je reprends ici l'éditorial figurant sur chacun des petits livrets de présentation des 17 quartiers de Toulouse, édités en novembre 2002 et annonçant qu'à Toulouse, « la démocratie de proximité, ce n'est pas un slogan, c'est une réalité » (sic !). A ma connaissance, aucun document n'est venu établir un bilan de fonctionnement des 17 CCQ.

entendus par l'intermédiaire de la commission et du Maire délégué ». Ce que Philippe Douste-Blazy omet de préciser, c'est que le maire détient le monopole de la désignation des membres du CCQ ! Il peut donc faire le tri de manière discrétionnaire entre ceux à qui il donne la parole et aux autres. A cela s'ajoute que la représentativité de certaines associations désignées est plus que relative. Ainsi, à Saint Aubin, la présidente d'une association de quartier ne représente qu'elle-même et ses trois amis qu'elle a réunis voici 10 ans pour s'occuper. Depuis cette époque, elle entretient de bonnes relations avec la municipalité mais ne connaît guère les habitants du quartier. Et pour cause, aucune assemblée générale n'est venue modifier la composition originelle de cette association. Cette situation est particulière scandaleuse lorsqu'on comprend que la CCQ est réputée refléter l'opinion des habitants du quartier. En fait, la CCQ n'est que la chambre d'approbation des amis du maire. Et pourtant, il existe des techniques démocratiques pour améliorer, si on le souhaite vraiment, la représentativité des CCQ. Parmi les techniques les plus utilisées, il existe celles qui consistent à recenser les habitants volontaires qui sont tirés au sort chaque année (premier collègue) et de créer un second collègue réservé aux associations présentant certaines caractéristiques objectives (ancienneté, nombre de membres, organisation de manifestation ou d'interventions, etc). Cette situation fait dire à Madeleine Dupuis, président du groupe socialiste municipal que « *la mairie a choisi elle-même ses interlocuteurs, évitant les plus dérangeants* ». Quant à Salah Amokhrane, le représentant des Motivé-e-s, il considère que « *ces commissions sont la courroie de transmission de la municipalité* ».

Outre la piètre représentativité des membres du CCQ, il faut ajouter que suivant le bon vouloir des maires de quartiers, les réunions du CCQ sont publiques ou non. Dans un Etat de droit, cette attitude est choquante. Surtout qu'elle est complétée par une interdiction d'intervention de la salle dans les débats. La « démocratie de proximité » du bon docteur Douste ressemble plus à une camisole de force pour entraver la vitalité démocratique plus qu'à une panacée de démocratie. A ces critiques de forme, s'ajoutent des critiques de fond lorsqu'on examine la mission des CCQ.

Des comités de quartier aux pouvoirs limités

Le mot le plus important dans la définition des CCQ est le mot « consultatif ». La CCQ ne dispose d'aucun pouvoir de décision ni même de propositions ou d'amendement. Dans sa présentation de la mission, Philippe Douste-Blazy précisait que la CCQ « *joue un rôle consultatif. Sa mission consiste à réfléchir aux évolutions du quartier et à donner son avis sur le projet présenté par le Maire délégué de quartier* ». Autrement dit, la CCQ ne dispose que du pouvoir de donner un avis qui ne lie ni le maire délégué de quartier ni le maire de Toulouse. On présente à la CCQ des projets « tout ficelé » et on lui demande de dire si c'est « bien » ou « pas mal ». Pour Jean-Louis Moudenc, les CCQ

peuvent donner leur avis « de l'aménagement d'un rond point à la construction d'un gymnase ou d'une mairie de quartier », mais pas question d'aborder des sujets qui fâchent (la densification ou les règles d'urbanisme) ou qui concernent plusieurs quartiers (les transports, la place de l'automobile). Bref, les CCQ peuvent donner un avis sur la couleur des fleurs dans les massifs mais ils ne peuvent pas proposer ou décider si des massifs sont nécessaires et où il faut les implanter. En fait, le véritable pouvoir est entre les mains du maire délégué de quartier qui est le « *responsable du projet de votre quartier, il est le chef de file de l'équipe. Il réunit et anime la Commission Consultative de Quartier afin de mener à bien le projet du quartier, en collaboration avec les habitants* ». Mais ce pouvoir du maire délégué de quartier est une réalité particulièrement encadrée. Non pas par sa relation avec les habitants, comme nous venons de le voir, mais d'une part, par le fait que le projet qu'il prépare et présente, émane en réalité des services municipaux et d'autre part, parce que le projet doit être validé par le Conseil municipal. On comprend bien que toutes les précautions sont prises pour ne pas se laisser déborder par les habitants. En réalité, ces CCQ constituent un aveu de défiance de la municipalité à l'égard des citoyens. Quant aux habitants, royalement, Philippe Douste-Blazy leur concède le droit d'être « *destinataires chaque année de dépliants d'information, ils peuvent faire-part de leurs remarques et donner leur avis au Maire délégué de quartier* ». Donc, les habitants reçoivent des « dépliants » à partir desquels ils peuvent tenter de donner leur avis au maire délégué qui pourra souverainement en tenir compte ou pas avant de présenter son projet préparé par les services municipaux au conseil municipal. Décidément, Salah Amokhrane a bien raison lorsqu'il considère qu'avec ces commissions « *on est dans le faire savoir, pas dans la concertation* ».

Laissons le mot de la fin au journaliste de L'Express qui a passé les 17 quartiers au crible : « *Alors, sincère ou non, cette démocratie de proximité dans les quartiers ? Pas si simple... Tous se félicitent de l'état des lieux très complet dressé par l'agence d'urbanisme, des brochures distribuées dans les boîtes aux lettres des Toulousains. Bon point aussi pour les nouvelles maisons ou mairies de quartier, qui ont rapproché les services municipaux du public. Pour ce qui est de la concertation, on restera plus circonspect. En gros, cela dépend des sujets et surtout des 17 maires de quartier. Certains jouent le jeu, d'autres moins. Mais lorsqu'on interroge les responsables associatifs, ils répondent invariablement : « vous savez, avant la mairie ne nous demandait jamais notre avis sur ses projets ». C'est déjà un progrès »¹⁰. Le constat est sans appel : à Toulouse, la concertation n'existe pas. Or, c'est le minimum de l'exigence démocratique. De là, à conclure que la « *démocratie à la toulousaine* » est un leurre, il n'y a qu'un pas que l'on pourrait franchir. Ce serait méconnaître les attentes et les souhaits des Toulousain(e)s.*

(b) L'appétit démocratique ou le goût des autres

Déjà en 1999, le CARNAQ¹¹ rappelait cette évidence : « *Tout maire ou président de l'assemblée intercommunale devrait, après concertation publique avec les représentants des principaux groupes de la vie locale, notamment des associations, élaborer une charte. Projet qui précise les moyens et les méthodes que la municipalité, ou l'institution intercommunale, mettra en œuvre pendant son mandat pour développer la participation des personnes et des groupes à la vie communale et intercommunale et qui serait proposé à la discussion et à l'approbation, amendée ou non, de l'assemblée compétente après une consultation publique sur le projet de charte* ». L'idée d'une charte entre les élus et les citoyens met en évidence la nécessité d'une règle du jeu claire, précise et connue à l'avance. Avant de présenter les pistes du contenu de la charte démocratique que le prochain maire devrait élaborer et présenter, une rapide présentation de la démocratie participative s'impose.

Petites précisions théoriques sur la différence entre démocratie de proximité et démocratie participative.

« *La technobureaucratie est la forme moderne de l'aristocratie. Les « démocraties » d'aujourd'hui évoluent en fait vers un exercice du pouvoir de plus en plus technocratique. Quelles sont les conditions d'une inversion de cette tendance ? La première est qu'il y ait des citoyens actifs, instruits, informés, éduqués au civisme. Les autres conditions sont le recours à la démocratie directe ; le vote obligatoire ; l'interdiction de tout cumul des mandats de représentant du peuple ; l'obligation pour tout représentant de comptes rendus de mandat publics et périodiques ; un mode de scrutin équitable ; l'égalité des gouvernants et des gouvernés devant une autorité judiciaire indépendante ; le respect des minorités par la majorité ; l'existence reconnue de contre-pouvoirs »¹².*

Si certaines des préconisations ci-dessus ne sont pas du ressort municipal mais appartiennent bel et bien au pouvoir législatif voir constitutionnel, il n'en demeure pas moins vrai que la formation des citoyens, la mise en place de techniques inspirées de la démocratie directe, la nécessité de comptes rendus de mandat peuvent être mis en œuvre sans attendre une réforme législative. J'ajouterai qu'en ce qui concerne le non-cumul des mandats, une telle démarche peut être là aussi volontariste et n'a pas besoin d'une loi pour s'appliquer.

Zaïr Kedadouche propose dans son rapport une définition¹³ de la participation : « *A minima, on peut la définir comme étant un " ensemble d'actions organisées et finalisées dans*

¹¹ Carrefour national des associations d'habitants et comités de quartier – 8 rue Molière 30900 Nîmes.

¹² Jean-William Lapierre, *Qu'est ce qu'être citoyen ?*, PUF, 2001, p. 213 et s.

¹³ Zaïr Kedadouche, *Rapport à Jean-Louis Borloo sur la participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain*, 2005.

le but d'associer les personnes les plus directement concernées à la conception ou à la réalisation d'un projet complexe »

D'autres définitions peuvent aussi être proposées, la littérature spécialisée en proposant plus d'une centaine ! Pour certains, la participation « *se découvre et s'érige comme un principe intangible de vie démocratique* ». D'autres insistent sur la mise en place d'un outil au service d'un contenu, d'un accompagnement didactique informationnel, d'une amélioration des conditions de travail collectives, de démineur des conflits, de restauration de la dignité des gens en difficulté, de restauration des citoyens dans la plénitude de leur droit, etc.

Au final, Zaïr Kedadouche semble préférer une définition plus restrictive selon laquelle « *la participation ne devrait être qu'un des moyens, fondamental certes, de bien s'assurer que les politiques publiques qui sont conduites, notamment dans le champ complexe et extrêmement sensible, de la vie urbaine, sont sinon pleinement acceptées, tout du moins comprises dans leurs finalités de bien public.* ». Ainsi, pour Zaïr Kedadouche, il existerait une opposition entre une forme d'approfondissement de la démocratie (« *participation à* ») et une forme d'aide de soutien à la compréhension des politiques publiques (« *participation de* »).

Pour ma part, je préfère le positionnement plus pédagogique mis en œuvre par l'*Université des citoyens* (Cf. encadré) qui, prenant acte de la complexité des questions soumises aux choix des citoyens, leur permet d'apprendre, de s'éduquer, de traiter le flot d'informations, d'analyser les chiffres, de comparer les expériences, de comprendre et de participer activement à l'élaboration des décisions. De même, les mécanismes de démocratie participative proposés et mis en place par Bertrand Delanoë à Paris constituent des orientations intéressantes (cf. encadré) de participation citoyenne. La

L'université des citoyens : apprendre à participer

« la France fonctionne sur la base d'un système de démocratie représentative et du développement de la « démocratie participative. Malgré cette évolution, nous pouvons cependant noter, aujourd'hui, un **déficit de participation des habitants à l'action publique** auquel l'Université du Citoyen entend contribuer à remédier en proposant une méthode qui permet de créer les conditions de la participation des habitants à l'action publique à travers l'organisation d'**espaces de rencontres et d'échanges, pour tendre vers une co-production entre habitants, professionnels et décideurs.**

« Nous ne sommes pas dans une démarche de démocratie participative au sens où la démocratie participative est comprise aujourd'hui avec les conseils de quartiers issus de la loi qui a été votée. Notre action va se situer en deçà de cette « démocratie participative. Nous souhaitons préparer les citoyens à la démocratie participative. Pour cela, il faut **outiller les individus pour qu'ils deviennent véritablement acteurs** ».

L'université des citoyens est un moyen d'éliminer les conflits qu'ils soient entre habitants et élus, ou « entre les habitants ». L'idée étant toujours alors de « **se respecter, d'écouter l'autre, d'apporter les conditions d'un débat constructif.** »

Céline Gomez et Slimane Bousselmania, entretiens,
in Luc Faraldi, *La participation des habitants et la démocratie locale*,
Etude pour la délégation interministérielle à la ville, novembre 2005,

forme suprême de cette co-production de décisions se retrouve dans les budgets participatifs (cf. encadré).

Pour ma part, je partage l'analyse de Gérard Mendel selon laquelle « *La démocratie participative ajoute un élément spécifique à la démocratie [en apportant], un fonctionnement non déléгатif et non hiérarchique.* »¹⁴. On pourrait presque dire que la démocratie participative neutralise la politique politicienne en permettant aux citoyens les premiers concernés tout à la fois de faire entendre leur voix, de faire remonter la réalité vers les services et les élus et d'influer sur les décisions à condition de garder à l'esprit la recherche de l'intérêt général.

Mais Gérard Mendel nous met en garde : « *le passage d'une mentalité d'assisté à une position de partenaire ne peut s'opérer en comptant uniquement sur la bonne volonté et l'ouverture d'esprit. Ce passage, si difficile à réussir, se fait seulement si la dimension institutionnelle de chaque prestation sociale est reconnue et si les usagers peuvent se réunir en groupe homogène pour interroger la structure qui produit la prestation* »¹⁵. Parmi les éléments fondateurs d'une démocratie participative, il convient d'insister sur la nécessaire participation des associations.

¹⁴ Gérard Mendel, *Pourquoi la démocratie est en panne : Qu'est ce que la démocratie participative ?*, La Découverte, 2003, p. 47

¹⁵ Gérard Mendel, *Pourquoi la démocratie est en panne : Qu'est ce que la démocratie participative ?*, La Découverte, 2003, p. 111

Budget participatif ? ça marche !

<p>La politique par la preuve de Ségolène Royal, l'exemple du budget participatif des lycées.</p>	<p>L'exemple de Saint-Denis présenté par son maire Patrick Braouzec :</p>
<p>« Je crois que l'élaboration de l'intérêt général est un processus qui suppose, outre une information correctement partagée, des règles équitables de dialogue et de délibération qui permettent la prise en compte du point de vue de l'autre et exigent, de la part de chacun, un certain effort de décentration par rapport à ses seules préoccupations immédiates sans, pour autant, oublier ce qui lui tient à cœur ou s'immoler sur l'autel de je ne sais quel universalisme abstrait.</p> <p>Cela suppose soit un intérêt commun préexistant et ressenti comme tel, soit une volonté partagée de trouver un terrain commun.</p> <p>D'où l'importance de la procédure, qui permet l'expression de chacun avec confrontation des arguments, et l'importance d'une temporalité – j'allais dire d'un tempo – qui favorise cette maturation collective sans pour autant se fixer le consensus ou l'unanimité comme but. D'où l'importance aussi d'un « casting » de participants, qui ne fasse pas du débat l'otage d'une seule catégorie.</p> <p>De ce point de vue, le budget participatif des lycées, en organisant le dialogue entre élèves, professeurs, équipes de direction, techniciens et ouvriers de service, parents, avec pour horizon l'intérêt général de l'établissement, montre bien comment cela peut fonctionner à condition que chacun soit, a priori, également crédité d'un point de vue légitime.</p> <p>Qui tranche ? L'assemblée de tous ces participants différents au budget participatif. » (Ségolène Royal)</p>	<p>« La première année, nous n'avons donc pas eu de souci budgétaire à proprement parler. Mais il est arrivé un moment où ça a coïncé. Nous avons expliqué que nous devons faire un choix, que nous le ferions de la façon la plus démocratique mais que cela ne pourrait satisfaire tout le monde.</p> <p>Cet exposé un peu abrupt a été tempéré par la possibilité d'étaler un certain nombre de décisions dans le temps. Ce qui, au demeurant, souligne l'intérêt de travailler sur un plan pluriannuel d'investissement qui permet de se projeter sur cinq ans. Ce faisant, il est possible de se dire que ce que nous n'avons pas pu réaliser cette année, nous le réaliserons l'année prochaine ou dans deux ans. L'important, c'est de permettre aux gens de se mettre en perspective. Ce qui est vraiment intéressant dans ces pratiques de budget participatif, c'est qu'on amène les gens à "décoller" dans l'espace-temps : à se projeter, à projeter et dans le temps et dans l'espace. [...] Ce que je trouve passionnant et remarquable du côté des gens c'est - à part quelques exceptions de démarches plus politiciennes - qu'ils sont le plus souvent dans une démarche très responsable.</p> <p>Un budget doit être équilibré, c'est incontournable. Aussi, soit nous augmentons la pression fiscale, soit nous revenons sur les choix qui ont été faits. Comment voyez-vous les choses ? » Partant, nous avons commencé à prendre le budget poste par poste, ligne par ligne. Je me rappelle qu'il y a eu un grand débat sur l'église neuve, pour savoir si c'était effectivement à nous de nous en occuper, un autre concernant le théâtre.</p> <p>C'était vraiment intéressant parce que ça permettait d'avoir un débat de fond. C'est à cette occasion qu'un certain nombre d'habitants se sont aperçus qu'il y avait des équipements pour lesquels il y avait des subventions et d'autres pour lesquels ce n'était pas le cas. Ils nous ont demandé, d'ailleurs, pour le budget suivant de mettre en regard les contributions de la Ville et les autres contributions. Ils voulaient que soient lisibles les éventuelles participations de l'Etat, de la Région ou du Département. Certains ont découvert que concernant les écoles primaires, il n'y avait aucune subvention. C'est entièrement pris en charge par la Ville. C'est un bel exercice de démocratie au sens fort du terme : on voit qui paye quoi, avec quels impôts.</p>

Sources : Luc Faraldi, *La participation des habitants et la démocratie locale*, Etude pour la délégation interministérielle à la ville, novembre 2005,

L'importance des associations

Avant de préciser le rôle essentiel des associations dans la démocratie participative, à condition qu'elles respectent elles-mêmes les règles élémentaires de la démocratie, il convient de dresser un état des lieux du monde associatif.

Un constat accablant

Je ne fais que reprendre un constat de la situation floue et anachronique en ce qui concerne le financement des associations. Ce constat émane du travail des socialistes parisiens au temps de la munificence du clan Chirac-Tibéri qui n'est pas sans rappeler, toute proportion gardée, le couple Douste-Moudenc.

« Le problème du financement des associations est posé quelque soit la taille des associations des plus importantes aux plus petites associations locales qui agissent dans le tissu social d'un quartier. Toutes considèrent que le mode actuel du financement ne relève pas de critères suffisamment bien définis. Toutes se plaignent d'une situation qui les oblige à rechercher des moyens de financement "en frappant à beaucoup de portes". Certains dirigeants font même état de situations où une association doit consacrer une part importante de ses activités à des réalisations dont le seul objectif est de pouvoir financer son fonctionnement. Toutes se plaignent, en particulier au niveau des associations locales, de l'inefficacité du saupoudrage. Certains expriment leurs craintes à l'égard du financement privilégié de quelques puissantes associations "de même sensibilité politique" que le pouvoir politique qui les finance. Au niveau des principes, deux objectifs devraient être retenus pour la mise en œuvre de la politique nouvelle de financement : efficacité des modalités de financement et garantie d'indépendance des partenaires sociaux qui obtiennent un financement de la collectivité publique. Mais cela, ne pourra être mis en place qu'après un audit approfondi de la situation actuelle ».

A Toulouse aussi, un audit approfondi paraît nécessaire. En effet, si j'en crois le portail des associations toulousaines (Toulous'Asso¹⁶), Toulouse connaît une profusion d'associations des plus sérieuses au plus fantaisistes. Le soutien de la ville aux associations est à l'image de cette profusion. La ville n'hésite pas à soutenir de manière importante des associations qui sont en vérité des groupements à but lucratif qui ne disent pas leur nom.

Démocratie participative : Paris, un exemple à suivre ?

La démocratie participative s'organise autour d'une triple démarche : (1) décentraliser les pouvoirs de décision, (2) développer la transparence et la concertation, et (3) faire vivre les quartiers et assurer l'information des citoyens. Le temps du centralisme est révolu. La vision et la gestion de type préfectoral que connaît notre ville depuis des décennies ne sont plus de mise. Est-il normal, par exemple, de devoir passer par la Mairie centrale et d'attendre de longs mois ses arbitrages budgétaires pour améliorer l'éclairage d'une rue ?

Favoriser le développement de la consultation et la participation des habitants en y consacrant des moyens humains et financiers :

- (a) conseils de quartier qui pourront être saisis pour l'affectation de dotations budgétaires locales destinées à financer des projets de proximité,
- (b) conseils de jeunes (associant élus et représentants des conseils d'administration des lycées et collèges) ;
- (c) conseils d'anciens,
- (d) instauration d'un droit de pétition sur les questions d'intérêt local,
- (e) création de forums associatifs dans chaque arrondissement,
- (f) référendum d'initiative locale.

A la demande du conseil d'arrondissement, déléguer à la mairie d'arrondissement la gestion de secteurs pour lesquels la proximité sera source d'efficacité accrue : par exemple, nettoyage ou entretien des équipements municipaux. Là encore, la mise à disposition des effectifs nécessaires est liée à une telle évolution. Créer une dotation d'investissement par arrondissement. Créer un conseil consultatif des résidents étrangers, aux côtés du Conseil de Paris, appelé à préfigurer l'exercice du droit de vote, dont nous souhaitons qu'il leur soit accordé dès que possible pour les élections locales : ce conseil doit donc être perçu comme un instrument d'intégration et non comme le fruit d'une inspiration de type "communautariste".

La transparence appelle la concertation. C'est dire que les structures nouvelles doivent s'accompagner de modalités d'une concertation approfondie, sincère et durable. Aujourd'hui, l'absence de passerelles et structures propres à la concertation conduit les habitants à manifester et à développer les actions en Justice. Trop souvent, le rapport de force tient lieu de dialogue. Nous voulons permettre à chaque citoyen d'intervenir sur les décisions qui concernent son cadre de vie. C'est ainsi que nous proposons : (i) d'installer des commissions extra-municipales thématiques et sectorielles dans chaque arrondissement ouvertes aux acteurs économiques et sociaux de la vie locale ; (ii) de faire participer les associations locales aux jurys des concours d'architecture ; (iii) de créer un atelier local d'aménagement urbain dans chaque arrondissement, conçu comme une structure d'information, de consultation et de participation des citoyens aux projets envisagés ; (iv) de mettre en place des instances de concertation pour certains projets prioritaires :

Une attention particulière sera portée au dialogue avec le tissu associatif. (...) Les 150 000 associations parisiennes jouent un rôle fondamental dans la mise en cohérence des initiatives, dans l'analyse des besoins, dans la gestion d'équipements de proximité ou dans le savoir-faire qu'elles mettent en œuvre auprès de nombreux Parisiens et notamment parmi les personnes en voie de marginalisation sociale (exclus, malades, personnes âgées dépendantes). (...) la logique municipale a plutôt visé à contrôler ces associations, ou à leur sous-traiter les fonctions qu'elle ne souhaitait pas assumer. (...)

Notre objectif vise, à l'inverse, à créer les conditions d'une "**coproduction**" assumée, dans le respect de chacun et dans la recherche d'une plus grande efficacité. Une telle ambition n'a de sens que si les associations parisiennes sont placées sur un pied d'égalité et disposent de moyens réels. C'est pourquoi, nous proposons :

(1) l'égalité de traitement pour toutes les associations ; (2) la remise à plat de la politique de subvention de la Ville qui représente un milliard de francs par an. Ces subventions devront être attribuées sur présentation d'un projet précis et en fonction de critères bien définis. (3) la création d'un "Centre Parisien de Développement de la Vie Associative", qui pourrait être géré paritairement par la Mairie de Paris et le monde associatif, apportant à ce dernier un soutien sous des formes diverses : locaux, aide logistique, formation sur les questions liées à la vie municipale ; (4) l'implantation d'une "maison des associations" dans chaque arrondissement ; (5) l'ouverture des supports d'information municipaux aux associations parisiennes ; (6) le renforcement du rôle du comité d'initiative et de consultation des associations ; (7) le respect strict de la législation qui attribue prioritairement aux associations les locaux collectifs résidentiels.

À une pratique étriquée et autoritaire de la démocratie représentative, nous voulons substituer une démarche ouverte de démocratie participative fondée sur l'écoute, le partenariat et le contrat. Cela suppose des élus disponibles ; notre candidat à la Mairie de Paris s'est déjà très clairement engagé à ne détenir que ce seul mandat électif si les Parisiens lui accordaient leur confiance. De même, pour permettre aux maires d'arrondissement de se consacrer pleinement à leur mandat, ils ne pourront occuper les fonctions d'adjoint au Maire de Paris. Ces derniers s'engageront à tenir des permanences mensuelles ouvertes aux habitants et associations dans leur secteur de compétence.

Je ne prendrai qu'un exemple entre de très nombreux autres. Dans le compte administratif 2004, annexe, le Secours Populaire Français a reçu une subvention de 7.625 €. C'est bien la moindre des choses, compte tenu de la situation de certaines personnes à Toulouse. Mais, l'association les « Tontons flingueurs » (association de promotion et développement du paintball¹⁷) a reçu deux subventions l'une de 5.000 €, l'autre de 10.000 €.

La nécessité d'un audit approfondi

Cet exemple pris entre 1000 autres démontre la nécessité d'un audit complet et approfondi des différentes subventions versées par la ville de Toulouse. Outre cet audit ponctuel de début de mandat, il conviendra de mettre en place un comité d'analyse et de suivi qui permettra de vérifier l'usage qui est fait de l'argent public. De même, afin d'éviter les copinages et les soutiens financiers arbitraires, il sera nécessaire de proposer une charte entre la ville et les associations précisant les obligations réciproques de tous les partenaires. L'un des objectifs de cette charte sera d'assurer la transparence, le contrôle de l'usage des fonds et de mettre tout le monde en ordre de bataille pour gagner le pari de la démocratie participative à Toulouse. Car en étudiant deux expériences toulousaines, nous allons voir que dans les quartiers, il existe un véritable appétit pour une participation réelle.

Des expériences toulousaines à la pointe de la démocratie

Le conseil de quartier d'Empalot

En 2005, l'atelier démocratie locale du PS a mené une étude sur le conseil de quartier d'Empalot¹⁸. Il s'agit d'une institution « *sui generis* » diraient les juristes. Le Conseil de quartier n'a pas été créé par une collectivité locale car il est une émanation des associations d'Empalot qui se sont regroupées dans les années 80. Devant la dégradation de la situation sociale (38 % du chômeur dans les années 90) et devant la montée de la violence, les associations de quartier décident de prendre les choses en main car la mairie feint de ne pas voir les problèmes. La création du Conseil de quartier correspond à cette nécessité de proposer un lieu de parole où chacun peut s'exprimer avec sa propre façon de parler. Mais c'est aussi un lieu d'écoute des uns et des autres, de concertation, de débat, de consultation et de transcription des demandes et des souhaits aux pouvoirs publics. Après les émeutes de 1998 et la mort d'Habib, le Conseil de quartier émane des habitants, des associations et des travailleurs sociaux, sans

¹⁷ jeu qui consiste à se tirer dessus avec des pistolets à peinture pour faire semblant de jouer à la guerre. On appréciera l'aspect éducatif dans une société où les bonnes âmes se plaignent des excès de la violence.

¹⁸ Merci à Chantal Vella dont les notes sont la principale source d'inspiration de ce paragraphe.

l'intervention des politiques. Ce conseil est même en avance d'une loi puisque la loi Vaillant sur la démocratie de proximité date de 2002.

Pour favoriser la prise de parole « non étouffée », l'écoute et la compréhension de chacun, plusieurs collèges sont créés :

- collège des habitants (jeunes, enfants, adultes),
- collège des commerçants,
- collège des associations,
- collège des services publics (police, poste, CAF, médiathèque),
- collège des décideurs/pouvoirs publics (élus municipaux ou départementaux, représentants de l'Etat, ...).

Proposition de CHARTE pour un partenariat entre les pouvoirs publics et le monde associatif

Il ne peut y avoir de démocratie véritable sans une participation libre et active des citoyens à la vie publique. Les associations sont à ce titre un vecteur irremplaçable où l'engagement personnel et souvent bénévole de leurs membres nourrit la capacité d'action d'innovation. Les associations sont des défricheurs de nouveaux territoires de vie et de développement d'engagement civique et de solidarité. Elles facilitent l'accès de tous à la parole et à l'action publique. L'existence d'un secteur associatif indépendant, puissant, diversifié, soutenu est indispensable à la qualité de la vie démocratique. Il est essentiel de créer les conditions d'une approche nouvelle des relations des élus, des pouvoirs publics et des associations et d'un partenariat assumé.

Objet de la Charte

- 1) Instaurer entre les pouvoirs publics (élus et gestionnaires) et les associations des rapports fondés sur la transparence et la confiance réciproque,
- 2) Définir des principes-clefs de ce partenariat ainsi que les actions destinées à favoriser la mise en œuvre effective de ces principes,
- 3) Déterminer les principaux engagements auxquels s'obligent les pouvoirs publics à l'égard de leurs partenaires associatifs ainsi que les principes et obligations que ces derniers s'engagent à respecter.

Il convient de rompre avec une pratique anachronique et inefficace et mettre en place, en concertation avec le monde associatif, des règles et méthodes régissant les relations entre les pouvoirs publics et les associations. Ce partenariat s'articulerait autour de deux objectifs prioritaires liés : l'efficacité des modalités de financement et l'indépendance des partenaires aidés pour lesquels :

La collectivité municipale s'engage à :

- élaborer et rendre public un guide complet des procédures de financement,
- définir des critères d'attribution simples et cohérents pour (i) aider au fonctionnement et à l'animation de l'association (ii) pour soutenir la mise en œuvre des projets d'actions spécifiques,
- retenir, pour ce faire, des modes opératoires, communs et transparents, pour définir et évaluer les objectifs et les indicateurs de résultat,
- mettre en place des financements pluriannuels sous forme de conventions-cadre de développement au niveau des quartiers et de la commune sur des actions globales négociées et de contrats d'objectifs lorsque ceux-ci se justifient afin de favoriser la pérennité des projets des associations,
- reconnaître l'importance du bénévolat et le soutenir en particulier par l'aide la formation des membres des associations sur les problèmes parisiens,
- garantir le respect de l'autonomie des associations dans la maîtrise de leurs projets et dans leurs relations contractuelles avec les pouvoirs publics.

les associations s'engagent, quant à elles à :

- travailler en complémentarité avec les partenaires publics engagés dans des projets communs,
- accepter le contrôle à posteriori des responsables élus et mandatés quant à l'évaluation des actions engagées et à l'utilisation des subventions accordées.

Sources : Atelier de démocratie participative (Paris)

Dans chaque collège, des idées et des mesures sont discutées afin d'aboutir à des propositions concrètes pouvant être présentées aux politiques. Chaque collège s'autogère, c'est à dire qu'il se réunit à son rythme et dresse son ordre du jour et la liste de ses préoccupations. Puis une réunion inter-collège sélectionne les sujets communs et établit un ordre de priorité à présenter aux pouvoirs publics. Chaque année, deux assemblées plénières réunissent tous les collèges pour discuter et trancher les différends. Ces assemblées ne prennent aucune décision. Le pouvoir de décision appartient toujours en dernier ressort aux élus et aux pouvoirs publics.

Compte tenu des modalités d'élaboration, les habitants apprennent les uns des autres, les uns par les autres, négocient au lieu de s'affronter, discutent, dialoguent, hiérarchisent leurs priorités en fonction des projets.

Les élus et les pouvoirs publics ne sont pas tenus d'accepter les propositions formulées. Dans ce cas, le Conseil de quartier ne formule qu'une seule exigence : recevoir une réponse écrite et motivée expliquant les raisons de tel ou tel choix ou du refus. La confiance réciproque naît de ce dialogue, de cette transparence et du respect du travail accompli par les différents intervenants. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice commun, c'est la construction de la ville (*la polis*), le retour de la *politique*.

Bien sûr la convivialité n'est pas oubliée, puisque chaque assemblée plénière se termine par un repas entre les habitants et les élus qui acceptent de jouer le jeu.

Ce qui me paraît particulièrement intéressant et prometteur dans cette démarche, c'est la création par les habitants eux-mêmes d'une structure qui leur permet de se rencontrer et de discuter avec les élus. Retenons donc la leçon, il est possible que les modes d'expression de la démocratie participative dans la ville prennent des formes différentes. Comme pour le cassoulet, il n'existe pas de recette unique, mais il faut toujours retrouver un minimum d'ingrédients communs.

La Politique de la Ville et participation des habitants

*Le point de vue d'Emmanuel Dupont,
chargé de mission à la Délégation Interministérielle à la ville (DIV)*

La logique selon moi de la « participation des habitants », j'en ai dit un mot, c'est de **restaurer dans leur dignité des gens en difficulté** (...) Il en découle une chose parfaitement décrite (et promue ?) par Jacques Donzelot et Philippe Estèbe dans *l'État animateur* : la « participation des habitants » pour s'éprouver réellement doit être une « **implication** ». A mon avis le terme convient beaucoup mieux que celui de coproduction ou codécision pour caractériser cette approche. C'est une démarche centrée sur l'action, la production (de services, de projets, etc.). Il faut faire agir les gens, monter des projets, les développer. On est vraiment dans le développement social. On réfléchit sur les subtiles différences entre coélaboration, coproduction, codécision mais on n'y arrive pas vraiment car on est plutôt dans l'implication. On cherche à redonner de la cohésion sociale en passant par le quartier, la proximité, la convivialité, la parole échangée librement, etc. **Il faut de recréer du lien social** (j'étais d'ailleurs positionné dans le département « services publics et lien social »). A bien des égards, la « participation des habitants » se juge sur sa seule capacité à réunir des gens a priori difficile à mobiliser, à créer un groupe, le faire vivre, faire circuler une parole personnelle, faire renaître de la motivation, de l'estime de soi.

Le second enjeu, **c'est l'articulation de la participation des habitants avec une réforme de nos institutions**. Il faut réfléchir à cette étrange coexistence entre des institutions locales encore très « démocratisables » et cette effervescence participationniste au premier rang desquels la « participation des habitants » [...] Il serait temps que tous les mouvements participationniste, et notamment les acteurs de la « participation des habitants » s'interrogent sur les institutions, les vraies modalités de prise de décision et se mobilisent en conséquence. [...] Bref, qu'ils se penchent vraiment sur la question de la démocratie, se rapprochent de mouvements déjà sur ces questions, qu'ils y apportent une tonalité différente. La politique de la ville peut apporter énormément de « réalité » à des débats juridiques ou abstraits.

Sources : Luc Faraldi, *La participation des habitants et la démocratie locale*,
Etude pour la délégation interministérielle à la ville, novembre 2005,

Quand les habitants reprennent la parole...

Le 25 novembre 2006, l'IFRASS (Institut de formation et de recherche animation sanitaire et social) a organisé une journée rencontre régionale sur le thème « *Quand les habitants (re)prennent la parole : outils et méthodes pour développer les initiatives* ». Dans un premier temps, Gérard Gasselin, président de « Solidarités Villes » mettait en exergue l'analyse de Pierre Rosanvallon¹⁹ qui « *appelle à conjurer le sentiment d'impuissance et la désaffection vis-à-vis du politique en inventant une « démocratie d'interaction entre la société civile et la société politique »*. Il propose également « *de s'engager dans une construction des conflits* » sortant de la langue de bois afin d'explorer la complexité du monde pour mieux le changer »²⁰. Gérard Gasselin ajoutait « *ce que l'on présente sous le terme de participation des habitants dans la politique de la ville ne s'approche que d'assez loin de la démocratie participative. Pour parler clair, il s'agit souvent d'information descendante (souvent incomplète et tardive) sur des décisions qui sont prises ailleurs. On est loin d'un partage de la décision ou d'une co-production du projet* ».

Dans un premier temps, les témoignages des participants vinrent confirmer cette analyse. Mais, l'intérêt des débats qui s'ensuivrent réside dans la richesse des échanges d'expérience et des propositions concrètes mises en avant.

¹⁹ Pierre Rosanvallon, *Le Monde*, 20 mai 2006.

²⁰ Gérard Gasselin, texte introductif.

Je retranscrits à la volée quelques paroles entendues. Elles doivent servir de pistes de réflexion. Les quartiers n'existent pas car ils souffrent d'un problème d'identité. On n'a pas consulté les habitants dans le découpage. Les attentes des personnes âgées et des jeunes sont, en apparence, contradictoires. Dans certains quartiers, le cas de Bordelongue est cité, les personnes âgées ne sortent pas de chez elles. De plus, dans certains quartiers mal reliés à la ville ou aux autres quartiers, les femmes sont obligées de refuser un emploi faute de moyen de transport en commun adapté. Dans le cadre du GPV, les habitants ne sont pas consultés et tout juste informés. L'exemple des destructions de barre revient souvent. Les projets de rénovation urbaine ne sont pas définis avec les habitants ou à partir des habitants. On se contente de leur présenter des plans ou des maquettes en leur disant « alors c'est bien hein, ça vous plaît ». De là découle une disparition des habitants car leurs désirs, leurs souhaits ou leurs idées ne sont pas pris en compte. Certaines associations de quartiers ont donc mis en place des « diagnostics de quartier » afin de déterminer ce qui marche ou ne marche pas. Les représentants des associations présentes insistent sur l'importance de la convivialité, afin de dédramatiser les enjeux et mettre fin à un affrontement entre élus (sur l'estrade) et le public (dans la salle). De même, de nombreux participants reprochent aux élus de ne pas avoir assez de temps pour écouter. Ils passent en coup de vent, vendent leur salade, illustrent leur propos de photo-montage et de plans, inondent leur discours de chiffres invérifiables, parfois contradictoires. D'autres soulignent qu'il n'existe pas de « *capitalisation des connaissances* » en l'absence de véritable structure qui garde la mémoire des échanges, des propositions, des projets et des engagements. La parole technique, le jargon techno devient un outil de sélection des intervenants. Certaines personnes ont du mal à s'exprimer. Il faut leur donner le temps et leur permettre d'organiser leur pensée. D'où la nécessité d'une université des citoyens. Un intervenant pointe les trois écueils de la démocratie participative : (i) l'attitude consumériste des habitants (qui oublie l'intérêt général), (ii) l'attitude corporatiste des experts (techniciens, animateurs sociaux, élus, voire même syndicats) et (iii) la langue de bois. Une personne insiste sur la nécessaire différence entre les revendications (souvent catégorielles) et la co-élaboration (souvent transactionnelles). Un animateur ajoute qu'il faut procéder en quatre temps : Elaboration, Décision, Réalisation, Evaluation. Un autre, poète à ses heures, précise qu'il faut transformer le triangle institutionnel avec à sa base les habitants, sur le côté les associations et au sommet les élus en un cercle vertueux et productif de décisions co-construites. Un expert s'interroge sur les différences entre les notions de citoyen (notion politique) et celle d'habitant (notion géographique). Un psychologue intervient pour préciser que la prise de parole est essentielle, peu importe le statut social ou culturel de celui qui parle. Il préconise la création de groupes de parole pour neutraliser la violence latente de nos sociétés, violence qui est l'expression

d'une parole qui ne sait pas s'exprimer ou qui n'est pas entendue. Plusieurs intervenants insistent sur le rôle de la convivialité, des repas de quartiers, des échanges entre les générations, de la nécessité d'une « fabrique d'une culture commune »

Voilà déjà une matière brute à partir de laquelle il convient de travailler, non pas seul, ou avec quelques experts, mais par une participation active, quartiers par quartiers, immeubles par immeubles.

Quelques pistes pour un renouveau démocratique

La démocratie participe devra être l'un des axes d'action de la future municipalité socialiste. Il faudra s'interroger sur le découpage en 17 quartiers. Est-il opportun de le conserver ? Ne conviendrait-il pas d'anticiper sur l'application de la loi PLM à Toulouse. En effet, la population de Toulouse va dépasser celle de Lyon à l'horizon de 2010. Dès lors, il pourrait être recommandé de créer des arrondissements, regroupant plusieurs quartiers existants et dotés de Conseil représentatif d'arrondissement.

Sans attendre ce découpage administratif, les « commissions consultatives » devront devenir des « Conseils participatifs » dont la composition ne dépendra pas uniquement du bon vouloir du maire-monarque. Ces « conseils participatifs » devront être dotés de pouvoirs d'élaboration et de propositions *ex ante*, c'est à dire qu'ils pourront être à l'origine des projets et ne seront pas là simplement pour entériner les

APOLOGIE DE L'ACTION CITOYENNE

Le point de vue de Vincent Léna, maire-adjoint de Boulogne-sur-mer

« Ce qu'il faut retenir c'est qu'on ne peut pas changer profondément la vie et les quartiers si les citoyens ne sont pas debout, d'une manière ou d'une autre. C'est une des difficultés de la Politique de la Ville. Cela peut paraître très théorique, mais c'est très important. C'est l'un des grands constats que l'on peut tirer à tous les niveaux. » Et pour lui cela passe par des **dispositifs souples qui permette rapidement de mettre en oeuvre une « citoyenneté en action », même si cela s'accompagne d'un peu de désordre ou de « subversion »**. Du coup la participation tend à devenir une préoccupation où les objets vont être choisis en fonction de leur capacité à mobiliser l'intérêt des gens, même s'ils ne sont pas prestigieux, qu'il s'agisse d'équipements de jeux ou d'un sentiment d'insécurité.

Dans cette perspective, « la responsabilité des élus locaux ou même du Ministère » est, pour lui « de **mettre à disposition des outils qui ont fait la preuve de leur efficacité, des outils que les acteurs locaux peuvent s'approprier, des outils qui permettent justement de donner du sens à cette idée de démocratie participative** et que je ne placerais pas tant sur le plan politique que sur celui de l'initiative individuelle. En tant que parents, responsables associatifs, habitants, l'idée est que si l'on se met ensemble, on peut faire avancer les choses. Nous avons le droit de savoir ce que l'on fait pour nous; nous avons le droit de vouloir le meilleur pour nos enfants : ce doit être cela le moteur de la Politique de la Ville. »

Dans le même temps, il propose une direction d'intervention des pouvoirs publics plus orientée vers la repolitisation et il affirme que « Si l'on devait avoir une action citoyenne à mener ou à encourager, ce seraient des discours très civiques de ce type: **"arrêtez d'être des citoyens de seconde zone, faites-vous entendre !"** La Politique de la Ville devrait développer davantage ce genre de choses. »

Sources : Luc Faraldi, *La participation des habitants et la démocratie locale*, Etude pour la délégation interministérielle à la ville, novembre 2005,

propositions émanant des services. En dernier ressort, c'est le conseil municipal, élu démocratiquement et garant de l'intérêt général, qui décide.

Par ailleurs, compte tenu de l'importance des questions d'agglomérations, il conviendra de s'interroger sur l'opportunité de créer des conseils participatifs d'agglomérations afin d'appréhender des questions communautaires.

Dans le cadre de la démocratie représentative, il est impensable de limiter le nombre des Conseils municipaux (un par trimestre) et d'en charger l'ordre du jour. Aujourd'hui, l'ordre du jour comporte facilement 200 à 350 délibérations, ce qui permet les délibérations importantes sous un flot continu de délibérations moins importantes. Les conseils municipaux d'opposition disposent de peu de temps pour examiner cette avalanche de délibérations. Enfin, la durée des conseils municipaux paraît anormale. Il serait préférable d'avoir plus de conseils municipaux avec moins de délibérations pour permettre un véritable échange démocratique.

Par ailleurs et afin d'éviter toute suspicion sur les appels d'offres comme c'est trop souvent le cas à l'heure actuelle, il pourrait être envisagé que la présidence de la commission d'appels d'offres soit présidée par un élu d'opposition.

Enfin, bien sûr chaque année, un compte rendu du mandat devra être présenté dans chaque arrondissement, voire dans chaque quartier.

Pour affiner la réflexion et les propositions, il conviendra tout à la fois de réunir des experts du droit public (professeurs, avocats, etc.) et des experts de la vie publique (habitants, sociologues, animateurs,...). De leur dialogue naîtra des propositions pour un renouveau démocratique à Toulouse à même d'accompagner la transformation de Toulouse à une métropole moderne, ouverte sur le monde et faisant le pari de l'intelligence.

En guise de conclusion :

METTRE TOULOUSE EN MOUVEMENT

« Caminante, son tus huellas
el camino y nada más;

Caminante, no hay camino,
se hace camino al andar.

Al andar se hace el camino, y al volver
la vista atrás se ve la senda que nunca
se ha de volver a pisar.

Caminante no hay camino
sino estelas en la mar. »

« Chemineur, ce sont tes empreintes
le chemin, et rien de plus;

Chemineur, il n'y a pas de chemin,
le chemin se fait en marchant.

En marchant se fait le chemin, et en
jetant un regard derrière soi, on voit le
vieux sentier que plus jamais on ne sera
obligé d'emprunter.

Chemineur, il n'y a pas de chemin,
il y a juste des sillages dans la mer. »

*Proverbios y cantares – XXIX, Antonio Machado
(traduction Benoît Lanusse)*

Ce livre n'est pas un livre-programme. Il propose – et c'est déjà beaucoup !- de **réveiller le citoyen qui dort dans chaque consommateur**. J'ai essayé de contribuer à la psychanalyse d'une ville qui se ment à elle-même à grand renfort de placards publicitaires et de campagnes dispendieuses.

Il faut mettre un terme à cette gestion municipale tour à tour bonne-enfant, corporatiste, clientéliste et provinciale. Il faut définir un projet, donner à la ville une ambition, mobiliser les énergies, sans oublier les petits et les sans grades.

La ville doit devenir le creuset du renouveau démocratique, un lieu de vie et d'émancipation. Bref, il est temps de mettre Toulouse en mouvement.

Un peu de prospective –

Autant le dire tout de suite, quand j'ai commencé à écrire ce livre je ne m'attendais pas à partir aussi loin dans la (re)découverte de ma ville. Si je devais conclure (provisoirement), je commencerai par relever que Toulouse doit faire face à de nouveaux défis :

- Toulouse doit jouer gagnant en participant avec les autres collectivités à une **politique ambitieuse d'attractivité du territoire**, notamment en ce qui concerne le développement de nouvelles activités économiques. Cette politique suppose de sortir de l'économie « TOUT AERO », de « *voir loin et d'agir proche* » (Christian Sautter). Plus que jamais **Toulouse doit investir dans sa seule richesse... la matière grise**. Nous devons faire le pari collectif de l'économie de l'intelligence et des savoirs ;
- Après les savoirs, les saveurs : Toulouse doit redécouvrir ce qui fait son charme, sa vitalité et son attrait : **la qualité de la vie**. Pour cela, il faut répondre sans démagogie et sans demi-mesure à des questions aussi importantes que la saturation de la rocade, le survol des habitations par les avions, les nouveaux risques collectifs, notamment en ce qui concerne le risque d'inondation et/ou ceux liés au changement climatique, l'adaptation de la ville à cette double contrainte démographique et environnementale. Parce que nous devons anticiper sur la ville que nous rêvons, que nous voulons pour nos enfants, nous devons agir *ici et maintenant*, quitte pour cela à soulever des mécontentements épisodiques. Mais, pour limiter les heurts, Toulouse doit faire émerger une nouvelle donne démocratique. ;
- Toulouse doit également **créer une véritable solidarité communale voire intercommunale**, entre les générations, entre les communautés, entre les Toulousaines et les Toulousains du centre et de la périphérie ;
- Toulouse doit prendre enfin **en main son avenir urbain** et éviter que la loi de la jungle profite toujours aux mêmes, aux promoteurs et autres amis du Capitole.

Toulouse est à la croisée des chemins. Elle doit mettre un terme à la politique quantique²¹ de Philippe Douste-Blazy qui est tout à la fois pour et contre la même chose. Parmi les questions en débats, on peut déjà relever :

- Toulouse souhaite-t-elle devenir une **capitale européenne** ou rester une grande petite ville de province ?
- Toulouse persévère-t-elle dans une politique de privatisation du domaine public et la 'boboification' de certains quartiers? ou préfère-t-elle renouer avec sa tradition humaniste et progressiste en proposant une **vision globale de la ville, mettant en avant l'intérêt général** ?
- Toulouse saura-t-elle promouvoir une **action solidaire et un véritable dialogue démocratique** ou poursuivra-t-elle le pillage discret entre amis de trente ans, sans le moindre contrôle démocratique ?
- Toulouse apprendra-t-elle à redistribuer l'espace public et l'utilisation du budget afin de **réduire la fracture territoriale** ?

²¹ Bulletin d'humeur et d'humour paru sur www.montoulouse.fr, le 15 mars 2004. « C'est en lisant VSD que l'évidence m'est apparu avec la fulgurance des grands mythes. Philippe DOUSTE-BLAZY (PDB, pour les intimes, c'est à dire pour ceux qui n'habitent pas Toulouse) est un précurseur, un innovateur, un avant-gardiste ! C'est vrai qu'il n'en est pas à son coup d'essai, il avait déjà inventé le « maire furtif », celui que l'on voit à la télé ou en photo, ou alors, à la rigueur, avec les commerçants du centre ville, celui qui arrive à Toulouse avec la navette de 18h30 le vendredi (11h30 les jours de conseils municipaux) et qui repart avec elle de 12h00 le dimanche, celui qui laisse gérer la ville à ses adjoints à couteaux tirés ou à son secrétaire général qui compte les points et distribue les gratifications, celui qui prétend construire le TGV Toulouse – Paris de ses blanches mains sans avoir le moindre financement d'un projet de plusieurs milliards d'euros, celui qui rêve d'avoir toujours plus, d'être président de l'UMP, ministre de l'intelligence, maire de Paris, bref tout sauf maire de Toulouse. Mais cette invention capitale qui fera date dans l'histoire des idées politiques quelle est elle ? Pour la comprendre, il suffit d'écouter un proche d'une victime présumée de Patrice Alègre. Que dit-il ? « Douste-Blazy ne peut pas être à la fois du côté de Baudis et avec les familles des victimes » (VSD, 26 février – 3 mars 2004, p. 11) . ?Autrement dit, il ne peut pas être à la fois avec ceux utilisent leur puissance comme éteignoir et ceux qui veulent faire toute la lumière au nom de leur légitime souffrance. Et cela ne vous rappelle rien ? ne l'a-t-on pas déjà dans cette posture, être à la fois contre l'implantation du 2^{ème} aéroport et pour sa construction ; à la fois pour le maintien du site chimique du sud de Toulouse après l'explosion d'AZF mais à la fois pour sa disparition, prétendre à la fois défendre les libertés publiques et voter pour la Loi Perben II, etc. PDB n'est pas un imbécile contrairement à ceux que peuvent dire ses ennemis et surtout ses amis, non il est un *indicible*. Il est l'inventeur de la *politique quantique*, c'est à dire de la position stratégique, réfléchie, pensée pour ne froisser personne et contenter tout le monde. PDB est donc le PPCM, le plus petit commun multiple des mathématiques de 5è. Sur une même question à un instant donné, il n'hésite pas, n'écoulant que son courage, il peut répondre à la fois oui et non. PDB est à la fois une porte fermée et ouverte. Il atteint cet état paradoxal du chat du professeur SCHRODINGER(*) qui est à la fois mort et vivant...A ce niveau de recherche scientifique, vu la faiblesse des moyens mis en œuvre et l'apparence réussite, on ne peut être qu'admiratif. Et pourtant, et pourtant, comme dirait Coluche, « y a comme un malaise ». Moi, j'en étais resté à la phrase célèbre de Pierre-Mendès-France, pour qui « Gouverner, c'est choisir ». Mais, il est vrai que je compare un homme politique et un homme d'Etat. Or, vous connaissez la différence : l'homme politique ne pense qu'à sa prochaine élection alors que l'homme d'Etat pense à la prochaine génération... CQFD ».

(*)SCHRODINGER, *Physique quantique et représentation du monde*, introduction et notes de M. BITBOL, Seuil, 1992. Un chat est enfermé dans une boîte pourvue d'un hublot. Dans un coin de la boîte, un atome d'uranium radioactif et un détecteur conçu pour ne fonctionner qu'une minute (par exemple). Pendant cette minute, il y a 50 % de chance pour que l'atome d'uranium se désintègre en éjectant un électron ; lequel électron ira frapper le détecteur ; lequel détecteur actionnera alors un marteau qui brisera une fiole de poison mortel placée dans la boîte du chat. Fermons la boîte, déclenchons l'expérience et demandons nous AVANT de regarder par le hublot si le chat est vivant ou mort. Evident ! Il y a 50 % de chance d'être vivant et autant d'être mort. Pas dans la physique quantique : AVANT observation, le chat est vivant ET mort. En effet, la physique quantique connaît le principe de *superposition des états* ; l'atome d'uranium, comme tout particule atomique, peut exister dans plusieurs états superposés et simultanés...

Bien sûr, cette liste est loin d'être exhaustive et je suis à votre écoute pour la compléter et surtout **pour proposer, une fois le diagnostic posé, des solutions.**

Car, ne vous y méprenez pas, j'ai parfois la dent dure, j'ai parfois (mais pas souvent) grossi le trait pour mieux signaler un manquement à la morale publique, pour mieux dénoncer une dérive démocratique ou signaler avec force une contradiction ou une incohérence. Mais si je me suis montré sévère, c'est par amour pour ma ville. Je suis las, ou plutôt en colère. Je ne me résigne ni aux mensonges ni aux manipulations de l'équipe Trauttman-Douste-Moudenc dont la gestion génère plus de problème qu'elle n'apporte de solutions.

En effet, je prétends, quitte à déplaire ou à ne pas respecter le politiquement correct municipal, que, pour chaque problème, il n'existe pas une solution unique mais des solutions qui se complètent, se confirment et se renforcent. Je prétends également que si les experts ont indéniablement des compétences techniques nécessaires, il ne faut jamais oublié les usagers qui sont tout autant « *expert de leur quotidien* » comme l'a si bien démontré Ségolène Royal. Il est temps de faire entrer Toulouse dans la démocratie participative. C'est par le croisement de l'expertise et des usages, par les échanges respectueux des apports de chacun que l'on peut trouver les chemins de la liberté afin de rendre à notre ville son histoire et son avenir.

Oui, Toulouse peut avoir un avenir ! -

Après ce tour d'horizon, une réponse nuancée peut être apportée à la question de savoir si Toulouse a ou non un avenir, car « *l'avenir ne se prévoit pas : il se construit* » (Georges BERNANOS).

On peut se laisser porter par la routine, continuer à profiter des héritages familiaux, laisser faire, laisser venir, laisser aller, laisser passer, mais il est certain que cette nonchalance sera préjudiciable à la majorité des Toulousain(e)s.

Il est grand temps de mettre un terme à une gestion provinciale et notariale de notre belle ville où les notabilités se cooptent entre elles. **Le temps des Capitouls est révolu, voici venu le temps des Citoyens.** Il faut proposer aux toulousaines et aux toulousains, qu'ils soient nouveaux ou anciens, un **projet qui mobilise tous et chacun, profite à tous et place Toulouse dans une dynamique vertueuse.**

Il ne s'agit plus simplement de gérer au mieux des intérêts biens compris de certains mais de proposer une vision, de réunir la communauté autour d'un grand dessein, de rassembler tout le monde dans une action collective pour que notre volonté déplace des montagnes ou parte à la conquête de nouveaux horizons.

Le premier objectif de cette mobilisation sera de *réduire la fracture territoriale* qui existe entre les habitants de notre ville et de réintégrer dans la communauté des personnes ou des populations exclues ou négligées.

Le second objectif sera de fixer à un horizon temporel acceptable une *grande œuvre à réaliser* en mobilisant les énergies, en fédérant les savoir-faire, en unissant nos forces.

Si j'avais un projet à proposer pour Toulouse, projet qui tienne compte tout à la fois de son histoire, de ses forces et de son avenir possible, je proposerai que Toulouse devienne la « *nouvelle Athènes* », c'est à dire une démocratie rénovée et exemplaire, faisant le pari de l'intelligence et de la culture, lieu de création d'un art de vivre, matrice d'une pensée globale pratiquée localement, pôle de réflexion et de développement. Pour tout dire, *j'ai déjà ma petite idée sur un projet concret permettant de mettre Toulouse en mouvement*. Nous en reparlerons le moment venu.

Si, Toulouse a bel et bien un avenir, il n'en demeure pas moins vrai qu'il reste encore à déterminer lequel dans le cadre d'un dialogue à nouer entre le peuple et ses représentants. Il faut préparer cet avenir que les Toulousaines et les Toulousains auront choisi en connaissance de cause et non celui imposé par les circonstances ou par des forces extérieures, telle la main invisible des marchés qui s'accaparent le foncier, dessinent une ville au gré des intérêts de la société marchande et non dans celui des ses habitants.

Pour déterminer les moyens et la méthode politique à mettre en oeuvre, il faut se pencher sur le sens de l'action politique en général et l'adapter au cas particulier de Toulouse, ce qui n'est pas sans soumettre les grands principes à l'épreuve de la réalité locale afin de répondre à la deuxième question « *Pourquoi faire de la Politique ?* »²²

* *
 *

« Nous sommes des voyageurs. Qu'est-ce que voyager ? Je le dis en un mot : avancer. Que toujours te déplaise ce que tu es pour parvenir à ce que tu n'es pas encore... Avance toujours, marche toujours, ajoute toujours ».

Saint Augustin, *La Cité de Dieu*

Vous êtes arrivés au terme d'un voyage dans ma ville. Je revendique le coté partiel, partiel de ce voyage subjectif. Comme tout livre, il est basé sur une démarche personnelle. A travers cette étude, je souhaitais redécouvrir une ville qui a bien changé entre le moment où je suis « monté » à Paris (1992) et le moment où j'ai décidé de m'inviter dans le débat public (2004).

En 1992, j'étais encore jeune et je n'avais connu que ma ville, voire mon quartier, celui d'Empalot. Mon parcours scolaire m'avait permis d'arriver à la faculté de droit en partant de l'école André-Daste et en passant par le collège et le lycée Berthelot. Après vingt-quatre années de vie toulousaine, je me souviens encore du choc lorsque je suis arrivé à Paris. Pendant douze ans, j'ai travaillé à Paris, mais mon cœur était resté à Toulouse, accroché aux bords de Garonne, un soir d'été lorsque le soleil couchant craquèle le ciel de rouge et donne à la ville cette lumière d'une douceur sans pareille. Est-ce l'un des effets de l'exil intérieur, mais à mon retour à Toulouse, je n'ai pas retrouvé la ville de mon enfance. Elle avait changé. Elle avait forci, grossi, sans véritable retenue. Elle, si pimpante et jeune, était devenue boursoufflée. Les constructions nouvelles étaient laides, sans charme, régulières et répétitives. Aucune perspective urbanistique ne se dessinait. La ville semblait endormie sur ses lauriers aéronautiques.

Jusqu'au 21 septembre 2001. A 10h13, la ville se réveille en état de choc. L'usine, dans laquelle j'avais travaillé pour financer mes études, vient d'exploser. On connaît le sinistre bilan. Il y aurait beaucoup à dire sur la gestion de la crise et les décisions qui ont pu être prises. Je me contenterai d'une double remarque :

Première remarque, l'explosion d'AZF a agi comme un révélateur mais n'a pas réveillé les consciences. A Toulouse, les risques collectifs (catastrophe naturelle, accident industriel, etc) sont toujours gérés dans le même sens : d'abord doivent primer les intérêts financiers sur la sécurité des personnes. J'en apporterai prochainement la preuve en ce qui concerne l'aveuglement volontaire de la ville de Toulouse sur le risque inondation.

Deuxième remarque, après la décision de fermer l'usine AZF, l'avenir du site était incertain. Un jour, dans un entretien avec un journaliste complaisant, le prince annonce son intention d'installer un Canceropôle à Toulouse. Aucune concertation, aucune étude préalable ne vient étayer le choix qui ne semble dicté que par l'opportunité d'un coup médiatique. Depuis lors, le prince « surfe » cette décision pour tenter d'asseoir son autorité et sa prochaine élection. Et pourtant, dans la continuation de l'aménagement du Ramier, il était possible de transformer tout le site, non pas pour servir les intérêts de quelques industriels de la pharmacie mais pour l'ensemble des toulousains.

L'idée de ce livre est venue en traversant l'un des ponts sur Garonne. Je ne sais plus si c'était le pont des Catalans, le Pont-Neuf, le pont Saint-Michel ou le pont Garigliano, mais j'ai alors pensé à ce vers : « *mon cœur est sur le pont qui rejoint les deux villes* »²³. Toulouse est une ville double. Entre son image et sa réalité, un bon psychanalyste pourrait fouiller dans les tréfonds de la mémoire collective et faire ressurgir des non-dits, des traumas, des blessures jamais cicatrisées.

Ce livre est donc un miroir qui cherche à vous faire réfléchir. J'espère un jour faire de la politique. Je souhaiterais que Toulouse fasse sienne cette phrase de Jean-Pierre Vernant qui fut l'un de ses libérateurs et qui reste, à jamais cher à mon cœur : « *Pour être soi, il faut se projeter vers ce qui est étranger, se prolonger dans et par lui. Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont* ».

Je souhaite construire un nouveau pont toulousain, un pont au-dessus de Garonne, au-dessus de la rocade, au-delà des mers. Ce pont nous pouvons le construire pour nous amener d'hier vers demain.

Je suis disponible pour une aventure collective qui s'inscrira dans le temps et mettra en application les recommandations d'actions, les exigences de vérité, les principes de sincérité et de rénovation que j'ai essayée de mettre en exergue dans ce petit essai consacré à Toulouse.

Et vous ?

²³ Edmond Rostand « *Il y a deux cités, mais le fleuve au couchant rapproche les reflets des toits dans ses eaux vertes. L'onde est harmonieuse et la Garonne certes sépare en caressant et non pas en tranchant. Et sans être au milieu, car il n'est pas si près de la Toulouse riche aux minutes faciles que de l'autre Toulouse aux dévouements secrets, mon cœur est sur le pont qui rejoint les deux villes* » cité in *Toulouse 1944-1969, Jean Dieuzaide, mon album de photographies*, texte de Charles Mouly, Editions Daniel Briand, 1998

ADDENDUM (mai 2007)

Toulouse, capitale européenne de la culture 2013

PROPOSITIONS POUR UN PROJET ALTERNATIF
SUR L'INITIATIVE DES CITOYENS TOULOUSAINS

RESISTER A LA « CONSOMMATION » DU MONDE

Culture, science, écologie et ville

EXPOSE GENERAL

Déclaration des droits de l'Homme

à l'émancipation et à la libération des pouvoirs économiques et médiatiques par l'éducation et le partage de la culture artistique, scientifique et morale

NOUS, CITOYENNES ET CITOYENS TOULOUSAINS,

Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris de la culture sont parmi les causes principales des malheurs publics, des violences urbaines et de la corruption de certains élus,

Considérant que Toulouse présente par son histoire une place éminente dans la construction culturelle européenne ;

Considérant que Toulouse, héritière des cités antiques, porteuses d'un idéal d'altérité, de convivialité, d'hospitalité et de responsabilité, a vécu dans la chair et dans le sang l'une des plus grandes répressions culturelles organisées par la sainte alliance entre un pouvoir temporel et un pouvoir religieux afin de mater le « Génie d'Oc », source d'un élan universel annonciateur des promesses des Lumières et de l'idéal européen ;

Considérant que Toulouse, la palladienne, Toulouse la cathare, Toulouse, l'humaniste, Toulouse l'universitaire peut être fière de sa contribution passée, présente et à venir à la construction d'une Europe de la Culture ;

Considérant que sa tradition d'accueil démontre sa capacité de fusionner des sources différentes dans le respect des identités de chacun afin de créer une forme culturelle nouvelle et unique

Considérant que, dans ces conditions, nous ne pouvons pas admettre que la mission d'organiser le couronnement de « Toulouse ville européenne de la culture en 2013 » soit confiée à un homme seul, par le simple fait du Prince

Considérant que tous les habitants de Toulouse et au-delà, notamment les artistes et les acteurs de la vie culturelle, scientifique et morale doivent se saisir pour organiser l'accueil d'une manifestation qui ne soit pas limitée au centre ville, oubliant la richesse de la vie culturelle dans les quartiers ;

NOUS AVONS RESOLU d'exposer dans la présente déclaration solennelle des principes qui guideront l'action des citoyens et de leurs représentants, leur rappelant sans cesse leurs droits et leurs devoirs. En conséquence, NOUS reconnaissons et déclarons, en présence et sous les auspices des principes de la Raison et de l'Humanité, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Article 1er - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux dans l'accès à la culture artistique, scientifique, et morale.

Article 2 - Les buts de tout politique culturelle sont le respect de l'altérité, l'affirmation de l'humanité, l'affirmation de valeurs universelles porteuses de fraternité entre les êtres humains, la recherche de l'émancipation par l'éducation, le détachement à l'égard de toutes les formes de divertissement et d'asservissement, l'apprentissage de l'effort et de la nécessité de travailler pour s'extraire de sa condition première et faire en sorte que l'humanité progresse sur les chemins du savoir, de la sagesse afin d'éviter les violences et les abus de toutes sortes.

Article 3 - La culture est un bien commun, insusceptible d'appropriation privée ou mercantile, sous réserve d'une juste rémunération des auteurs, des artistes et de toutes personnes concourants à l'émergence, la diffusion et la protection de leurs droits.

Article 4 - La liberté de création, d'expression et de représentation consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi. Si le droit au blasphème, à la critique et à la caricature constituent des éléments fondamentaux de la liberté, tous doivent se montrer vigilants face aux dérives sectaires, violentes et négationnistes.

Article 5 - Nul homme ne peut être censuré sous réserve de ne pas troubler l'ordre public, d'abuser de son droit pour appeler à la violence ou pour nier les actes historiquement constatés.

Article 6 - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, ses oeuvres ou toute manifestation de l'esprit, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Article 7 - La libre communication des pensées, des opinions et des oeuvres est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer, concevoir, créer, diffuser, afficher, exposer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Article 8 - Les auteurs, créateurs, artistes ont le droit de demander compte à tout agent public ou privé de son administration et/ou de sa gestion de leurs droits.

Article 9 - Toute Société dans laquelle la protection des oeuvres de l'esprit n'est pas assurée, ni l'indépendance des artistes et auteurs établie n'a point de culture.

Article 10 - Afin d'établir le nouvel équilibre entre les artistes et le public, notamment en ce qui concerne les utilisations présentées comme gratuites, une conférence internationale devra proposer des principes clairs et particulièrement adaptés à notre temps.

PRESENTATION DES PROJETS

Projet n° 1 – La route des universités et des Compagnons

Contexte : Avant d'être brûlé pour hérésie sur ordre de l'Inquisition au *Campo dei Fiori*, à Rome, le 17 février 1600, le philosophe Giordano Bruno est passé par Toulouse.

A cette époque, Toulouse était sur la route des universités. Les échanges –parfois vifs- entre ces places fortes du savoir étaient au cœur de l'économie de la connaissance qui devait aboutir quelques temps plus tard à l'émergence des Lumières européennes.

Parallèlement, depuis le Moyen-Age, les compagnons parcouraient les régions d'Europe afin de partager savoir-faire, expérience et goût pour le beau. En suivant leurs traces, c'est l'histoire invisible de l'Europe que nous souhaitons retrouver.

Propositions

- création d'un collège de philosophie
- exposition(s) sur la route des universités
- création d'un nouveau réseau universitaire européen
- exposition(s) sur le rôle des compagnons
- création d'un nouveau réseau des « *compagnons du tour d'Europe* »

Projet n° 2 – Prison Saint Michel : Musée de la résistance et de luttes contre les injustices

Mettre des artistes en prison nous paraît un projet absurde.

La prison Saint Michel est l'un des derniers exemples d'architecture carcérale (*panopticon*) conforme au plan de Bentham. Il est donc indispensable de la sauvegarder. Elle se compose d'une entrée principale sur la grande rue Saint-Michel, d'un mur d'enceinte protégeant une cour intérieure et d'un panopticon en cinq branches.

Nous proposons de l'aménager de manière suivante

- l'entrée principale et deux ailes sur cinq du panopticon sont réservées au Ministère de la justice afin qu'il y établisse une annexe du palais de justice (Tribunal d'instance, par exemple) et des services.
- Deux ailes sur cinq du panopticon seront aménagées en « *Musée de la résistance* »
- La dernière aile du panopticon sera réservée pour accueillir un équipement de quartiers destinés aux associations (salle de réunion, bureaux, voire d'autres services après étude avec les habitants du quartier).

Le mur d'enceinte sera partiellement conservé sur l'avant du site pour donner permettre de comprendre le sentiment d'enfermement propre à toute prison, mais l'arrière sera détruit pour aménager un grand jardin public ouvert sur la ville.

Projet n° 3 – Accueil des artistes : création d'une véritable « Cité de la création »

Lieu : les coteaux de Pech David

Objectif : au flanc des coteaux, émerge une cité écolo et artistique. Partant de Garonne et en lieu direct avec l'Île du Ramier (où le casino a été reconverti) il s'agit d'un lieu d'accueil et d'expositions pour des artistes de la région ou du monde entier.

Un musée de type Guggenheim peut être ajouté comme nous l'avions proposé dès 2004.

En harmonie avec la nature et en lien permanent avec la ville, la Cité offre des lieux de vie, de travail et d'exposition.

Projet n° 4 – Accueil des scientifiques : création d'une « Cité de l'innovation »

Lieu : dans les anciens locaux de la faculté de médecine, à proximité du Jardin des plantes.

Objectif : Lieu de rencontre et d'échanges entre les scientifiques du monde entier et adaptation du principe de l'*Université de tous les savoirs* afin de permettre une transmission des connaissances et un échange avec le public.

Projet n° 5 – Création d'un musée des cultures du monde

Lieu : au Mirail

Objectif : en finir avec le sentiment de supériorité de « l'homme blanc ». Il existe des civilisations en dehors de l'Occident. Elles ont une richesse souvent sous-estimée et ont irrigué notre culture. Il s'agit tout à la fois de les (re)découvrir et de mettre en valeur les relations bénéfiques d'enrichissement mutuel entre les civilisations.

Projet n° 6 – « Itinérances » des quartiers au Capitole

Objectif : en finir avec l'entre soi et le caractère fermé d'un certain monde culturel. Donner les moyens aux habitants des quartiers d'exprimer leur créativité en mettant en place une saine émulation. Danse, chant, théâtre, peintures, sculptures etc permettront à tous de s'exprimer et de partager le travail. Un concours est organisé. Les grands gagnants seront reçus place du Capitole. Dans le même temps, les spectacles du Capitole, du TNT, du Sorano (et d'ailleurs) s'exportent dans les quartiers.

A.C.T.E.

Actions citoyennes à Toulouse Editions

68, rue Alfred Duméril 31400 Toulouse

www.montoulouse.fr

Achevé d'imprimer le 10 mai 2007
sur les presses de l'Imprimerie de

Midi Pyrénées Impression
1, allées Marc Saint –Saens
31100 Toulouse

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2007

ISBN 978-2-9529557-0-6
EAN 9782952955706

Christophe Lèguevaques est un auteur qui assume : refusant les clichés, les démontant, il avance avec ses lecteurs pour dégager les fondations, les leviers, qui vont permettre à Toulouse et à ses habitants de se mettre en mouvement et de choisir leurs avenir : économiques, sociaux, culturels et bien sûr politiques.

Mises en perspectives, flash-back historiques, analyses croisées, mais aussi passage par la poésie ou anticipations prospectives, tissent au fil des pages, argumentées par des chiffres et des tableaux percutants une ligne de conduite, dessinent une perspective d'avenir avant qu'il ne soit trop tard.

Peu avare de ses positions, fier de ses convictions, il laisse, pour autant, au lecteur le choix de ses réactions.

Ce n'est pas une lecture c'est une discussion qui s'amorce à chaque phrase. Ce n'est pas un texte qui se termine à la dernière page, ce sont autant de débats ouverts, dans un style qui court, et dans des présentations qui interpellent.

Il projette sa ville, avant, pendant, après, et amène les autres dans sa ballade.

Ce n'est pas une promenade paisible dans de vieilles rues somnolentes, c'est un voyage collectif et animé dans un Toulouse au cœur de l'Europe et du Monde, qui en tire ses richesses futures, comme elle le fit avec le pastel ou l'aéronautique. C'est une cité qui rassemble, réunit et embarque tous ses citoyens, ensemble, avec le désir de chacun, dans une aventure collective à laquelle tous peuvent participer, s'intégrer dans des représentations décapées et des aventures nouvelles.

Il y a là ferment à projets, terreau à acteurs, dans une liberté de ton qui donne envie d'y être...

*Christophe Lèguevaques se veut l'avocat d'une ville qu'il aime. Il a créé l'association *Actions citoyennes à Toulouse (ACT)* qui anime le blog citoyen www.montoulouse.fr dont le mot d'ordre est « Pour changer la vie, changeons la ville ».*